

INFOS MOBILITÉ

Après la fermeture du tunnel Roullier le 1^{er} février dernier, les premiers tronçons mis en chantier à partir du 25 février se situent :

- Au Boulevard Jacques Bertrand (façade ouest à partir de l'Eden) **qui sera alors mis en sens de circulation unique (dans le sens montant)**
- A la rue de la Régence (à partir de la place Charles II) → **veuillez noter qu'à partir du lancement des travaux, celle-ci sera alors fermée totalement à la circulation jusqu'à l'automne**

Pendant la durée des travaux, il y aura d'inévitables désagréments et nous nous en excusons. Nous veillons bien entendu à les limiter au maximum. Ainsi, les riverains de la rue de la Régence qui ne pourront pas stationner leur voiture dans leur rue peuvent s'adresser à la RCA pour leur abonnement en voirie et pour connaître les possibilités de stationnement dans les rues avoisinantes.

Pour les travailleurs, les abonnements de la RCA permettent également de profiter des possibilités de parking des rues avoisinantes à l'exception des zones rouges. Il reste à la Ville Haute, outre sur les boulevards de Fontaine et Janson, de nombreuses places disponibles en voirie et sur les parkings proches.

L'alternative des transports en commun peut aussi être envisagée pour les travailleurs qui auraient des craintes de ne pas trouver de place en période de travaux.

Voici les recommandations pour circuler en ville :

- En cas de passage à la ville haute : se reporter sur les boulevards Zoé Drion, Joseph II, Janson, Audent et de l'Yser
- Quitter la ville en empruntant le ring au niveau du Bd Mayence, du Square Hiernaux, de la Broucheterre

Penser à toutes les options possibles en termes de mobilité :

- De nombreuses lignes de bus, tram et métros sont à votre disposition (avec trois parkings P+R à Soleilmont, à Gosselies au faubourg de Bruxelles et à Jumet « Madeleine ») : les stations de métro Ouest, Beaux-Arts, Waterloo, Janson et Parc ceinturent la ville haute
- De nombreuses liaisons SNCB sont également possibles via la gare de Charleroi Sud + accès à la ville haute par le métro ou le city bus
- À pied, à vélo, ou tout autre moyen de mobilité douce

INFOS CHANTIER

OUVERTURE DES PERMANENCES DE CHANTIER

La société momentanée BAM Galère-Viabuild est chargée de réaliser les travaux de rénovation des espaces publics à la ville haute.

Afin de répondre aux interrogations que vous pourriez avoir concernant ce vaste chantier, l'entrepreneur organise une permanence durant laquelle vous pourrez poser vos questions (en lien bien évidemment avec les travaux).

**Cette permanence se tiendra
chaque lundi de 13h30 à 17h à l'adresse suivante :
Avenue de l'Europe, n°19 – 6000 Charleroi
(anciennement le Zinc de la mer).**

Vous pouvez également poser vos questions par mail à l'adresse suivante :
voirieCDC@viabuild.be

Conscient des désagréments que ces travaux peuvent vous occasionner, l'entrepreneur souhaite faire appel à votre entière coopération, en vous demandant de :

- Respecter les panneaux de signalisation mis en place
- Prévoir vos éventuelles livraisons en dehors des heures de travail (de 6h à 17h) et demander l'accessibilité à l'entreprise via l'adresse mail : voirieCDC@viabuild.be
- Vos poubelles sont à déposer comme d'habitude sur le trottoir. L'entrepreneur se chargera de les rassembler pour le ramassage des déchets TIBI
- Veuillez prendre contact avec l'entreprise via l'adresse mail voirieCDC@viabuild.be pour vos problématiques spécifiques (par exemple liées à l'accessibilité pour les PMR,...)
- Des accès piétons sécurisés seront prévus dans les zones de chantier